Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 022-200077063-20261105-CA_2026_072-DE

CIAS LOUDEAC communauté

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 3 NOVEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 3 novembre à dix-huit heures, les membres du Conseil d'administration du CIAS de Loudéac Communauté se sont réunis à l'amphithéâtre de Loudéac Communauté, sur convocation du Président adressée par courriel le 27 octobre 2026.

Étaient présent(e)s : Xavier HAMON, Évelyne GASPAILLARD, Marie-Renée BAGOT, Isabelle COROUGE, Florent DINET, Fabien FILLÂTRE, Gaëlle GOUÉROU, Jean LE CAM, Isabelle LE GUENNEC, Gérard MATHÉCADE, Jean-Noël PICHARD, Martine POULAILLON, Elise REMAUD, Martine VALLÉE.

Étaient excusé(e)s :

Aurélie HERVÉ a donné pouvoir à Xavier HAMON, Laurence COJEAN a donné pouvoir à Jean-Noël PICHARD, Mickaël DABET, Damien DEFFONTAINES, Gilles HELLARD a donné pouvoir à Jean LE CAM, Stéphane LANG a donné pouvoir à Elise REMAUD, Mégane PASSETEMPS.

CA_2026_072	DELEGATION DE SERVICE PUBLIC – ATTRIBUTION DU CONTRAT DE GESTION DE 4 MICRO-CRECHES

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment ses articles L. 1411-1 et suivants relatifs aux délégations de service public locales, L. 2121-29 et R. 2121-8 relatifs à la publicité des délibérations, ainsi que L. 4223-1 et suivants relatifs à l'exécution des marchés et contrats par les collectivités locales ;

VU le Code de la commande publique, notamment l'article L. 1121-3 ;

VU la délibération n° CA_2026_047 du 1er juin 2026 relative au lancement de la consultation ;

VU l'avis de la commission de délégation de service public (DSP) du 12 octobre 2026 exprimé dans le procès-verbal annexé,

Contrat	**Contrat de délégation de service public**
Durée	Durée de 5 ans à compter du 1er janvier 2027
Clauses	Clause environnementale
Publication	Le 2 juillet 2026 sur les supports BOAMP et JOUE Le 3 juillet 2026 sur le profil acheteur et le site internet de Loudéac communauté
Remise des offres	Le 16 septembre 2026 - 12h00

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale de Loudéac Communauté – Bretagne Centre a décidé de confier la gestion des quatre micro-crèches à un délégataire privé dans le cadre d'une délégation de service public (DSP).

Compte tenu de la nature du service, des investissements à réaliser et du risque financier transféré au délégataire, le mode de délégation retenu est celui de l'affermage.

C'est pourquoi, le 3 juillet dernier a été publié le contrat de délégation de service public de gestion de quatre micro-crèches sur les communes du Haut-Corlay, Du Quillio, de Plouguenast-Langast et de Trévé, et à la date limite de réponse, le 16 septembre 2026, 1 offre a été reçue.

La candidature étant recevable, le service Petite Enfance a procédé à l'analyse de l'offre conformément aux critères et pondérations de la consultation et a présenté le rapport d'analyse à la commission DSP réunie le 12 octobre 2026, qui se prononce favorablement au classement de l'offre

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 022-200077063-20261105-CA_2026_072-DE

et propose de retenir l'offre de la société SAS LES PIRATES DU PAYS DE LOUDÉAC (Taden – 22), soit l'offre économiquement et techniquement la plus avantageuse au vu des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

DECIDE

1. D'attribuer le contrat de délégation de service public de gestion des quatre micro-crèches à la société SAS LES PIRATES DU PAYS DE LOUDEAC (Taden – 22), pour un montant de 176 000 euros TTC par an pour l'ensemble des structures soit un montant de 880 000 euros TTC sur cinq ans ;
2. D'autoriser le Président à signer le contrat de délégation de service public et toutes les pièces administratives afférentes ;
3. De préciser que cette dépense est inscrite au budget « général » du CIAS ;
4. De préciser que la Directrice du CIAS et le comptable public s'assureront de l'application de la présente décision.

Exercice :	21	Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,	
Présents :	14	Pour expédition certifiée conforme	
Pouvoir(s) :	04		
Pour :	18	Loudéac, le 3 novembre 2026	
Contre :	00	Le Président	La secrétaire de séance
Abstention :	00	Xavier HAMON	Isabelle COROUGE

CIAS Loudéac communauté - Bretagne Centre